

**AR Prefecture**

006-210600110-20211014-09-DE  
Reçu le 19/10/2021  
Publié le 19/10/2021



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE  
« COMMERCIAL »

Séance Publique Ordinaire du 14 OCTOBRE 2021  
A 19 heures dans la salle André Compan  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN .

PROCURATIONS : Mme Carolle LEBRUN à Alexandra CANAL, Mme Sophie REID à Roger ROUX, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN.

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 12)

QUORUM : 14  
PRESENTS : 23  
VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 7 octobre 2021

**AR Prefecture**

006-210600110-20211014-09-DE  
Reçu le 19/10/2021  
Publié le 19/10/2021



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021

**IX – DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL »**

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

Vu le code des collectivités territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,  
Vu le budget primitif adopté le 16 avril 2021,  
Vu l'avis de la Commission des finances du 27 septembre 2021,

Considérant qu'il y a lieu d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe commercial de Beaulieu-sur-Mer pour la section de fonctionnement et d'investissement tel que présentée synthétiquement ci-dessous et détaillée dans la maquette budgétaire jointe à la présente délibération.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>CHAPITRE</b>	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>
<b>DEPENSES</b>	
011 « Charges à caractère général »	+ 10 850,00 €
023 « Virement à la section d'investissement »	+ 23 419,68 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 34 269,68 €</b>
<b>RECETTES</b>	
75 « Autres produits de gestion courante »	+ 34 269,68 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 34 269,68 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>CHAPITRE</b>	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>
<b>DEPENSES</b>	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 288,66 €
20 « Immobilisations incorporelles »	+ 1 000,00 €
21 « Immobilisations corporelles »	+ 34 341,34 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 35 630,00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 288,71 €
21 « Immobilisations corporelles »	+ 11 921,61 €
021 « Virement à la section d'investissement »	+ 23 619,68 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 35 630,00 €</b>

**AR Prefecture**

006-210600110-20211014-09-DE  
Reçu le 19/10/2021  
Publié le 19/10/2021



Attendu qu'il convient d'ajuster le budget communal au plus près des opérations budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

PAR 22 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. Gérard MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN)

- ADOPTE la décision modificative n°1 du budget annexe « commercial »,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces liées à la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX

**AR Prefecture**

006-210600110-20211014-09-DE  
Reçu le 19/10/2021  
Publié le 19/10/2021

